

Questions orales

Hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que le Canada était prêt à prendre part à une opération militaire offensive contre l'Irak avant même qu'une résolution des Nations Unies n'approuve une telle opération. Aujourd'hui, nous apprenons que les États-Unis envoient un nouveau contingent de 100 000 militaires dans le golfe Persique.

Je demande au premier ministre si nous sommes devant une action concertée, si le Canada s'est associé à un plan coordonné par les États-Unis pour exacerber les tensions dans le Golfe et si le gouvernement ira de l'avant sans d'abord consulter la Chambre des communes et obtenir son approbation?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, le Canada s'est associé à un groupe de nations ayant un objectif commun, à savoir faire respecter la résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies. Avec raison, nous nous sommes intégrés à ce groupe dès le début et nous proposons de continuer d'en faire partie.

Nous voulons faire respecter une série de résolutions, adoptées à l'unanimité par le Conseil de sécurité, dont le Canada fait partie.

Je suis très étonné que le chef de l'opposition, dont le parti a appuyé l'orientation générale du gouvernement, la mette aujourd'hui en question.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Madame la Présidente, l'attitude que nous avons défendue et qui est énoncée dans la résolution de la Chambre est à l'appui des résolutions des Nations Unies condamnant l'agression de l'Irak et recommandant l'usage de sanctions pour contrer cette agression.

Depuis des semaines maintenant, le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures disent aux Canadiens que ces sanctions sont un moyen efficace de contrer l'agression de l'Irak contre le Koweït, et que nous devons laisser ces sanctions faire leur effet avec le temps. Hier, à la Chambre, l'intervention du secrétaire d'État aux Affaires extérieures a certainement créé l'impression que le Canada trouvait les sanctions inefficaces et qu'il avait décidé qu'elles ne suffisaient pas.

Pourquoi le gouvernement semble-t-il avoir conclu que ces sanctions n'avaient pas l'effet voulu? Sur quoi se fonde cette conclusion? Les autres pays qui ont collaboré avec l'ONU dans l'adoption des résolutions créant ce système de sanctions, qui visaient à dissuader et à contrer l'agression irakienne, en sont-ils aussi venus à cette conclusion?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Madame la Présidente, évidemment, tout le monde à la Chambre sait que la question du chef de l'opposition est une distortion de ce qu'a dit hier le secrétaire d'État, des déclarations que fait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures depuis deux mois au nom du gouvernement.

Le fait est que le secrétaire d'État n'a jamais dit que les sanctions ne fonctionnaient pas, et qu'il n'a pas cherché hier à signaler aux députés les difficultés inhérentes à la tâche de faire appliquer les résolutions de l'ONU.

• (1120)

Il faut savoir que le 15 octobre, il y a environ deux semaines, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a écrit au porte-parole en matière d'affaires extérieures de l'opposition officielle pour lui dire: «Parallèlement, j'ai aussi clairement fait savoir que si le président Hussein ne se retirait pas du Koweït, compte tenu du consensus international sans précédent et sous la pression des sanctions, il devrait comprendre que le monde est prêt à prendre des mesures supplémentaires, y compris une intervention militaire. Le Canada est prêt à envisager, avec ses collègues du Conseil de sécurité, ce que seraient les étapes ultérieures.»

Le secrétaire d'État avait clairement établi les faits il y a deux semaines et je ne vois pas pourquoi le chef de l'opposition laisse entendre que des éléments nouveaux ont été exprimés hier, puisque la politique du gouvernement est claire depuis le début.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le premier ministre a cité une déclaration du secrétaire d'État disant que le Canada serait prêt à envisager d'autres mesures de concert avec ses collègues du Conseil de sécurité. Cela signifie donc que ces mesures ne pourraient être prises que dans le cadre des Nations Unies.

Hier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit clairement que le Canada était prêt à prendre des mesures offensives contre l'Irak, même si aucune décision en ce sens n'était prise préalablement par l'ONU.

[Français]

Madame la Présidente, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré hier, dans cette Chambre, qu'il est possible que le gouvernement décide d'utiliser nos troupes militaires dans une opération offensive contre l'Irak, sans l'accord des Nations Unies. C'est bien clair et c'est justement le contraire que le premier ministre a dit, citant le secrétaire d'État dans sa lettre il y a quelques semaines.